



Formations-Prévention-Sécurité Secourisme



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

0692658764

DA 9798 308309 97

Formation PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs du Sanitaire et du médico Social

Prérequis :

PRAP 2S formation initiale : aucun prérequis

Public visé : Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite EHPAD ou à domicile (ou toute personne souhaitant s'orienter vers ces secteurs d'activité)

Objectifs pédagogiques

L'issue de la formation, l'acteur PRAP 2S sera capable :

- De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- D'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- De participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- D'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Modalités pédagogiques :

Alternance de plusieurs méthodes pédagogiques :

- méthode expositive, transmissive ou magistrale : Le formateur s'appuie sur une présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer ou démontrer des concepts d'apprentissage.
- méthode démonstrative : le formateur présente une opération ou une procédure et montre chacune des étapes de réalisation aux apprenants en précisant quoi faire et comment le faire. Le formateur explique également le pourquoi, et le fait répéter aux apprenants. Les formés apprennent en reproduisant les mêmes gestes que le formateur.
- La méthode interrogative ou maïeutique : la méthode interrogative se traduit par un questionnement approprié du formateur qui va amener l'apprenant à construire lui-même ses propres connaissances en établissant des liens entre différents éléments, à leur donner le sens qu'il souhaite, à formuler ses pensées

- La méthode active ou dite « de découverte » : afin de permettre l'acquisition de connaissances, le formateur s'appuie sur des études de cas, des simulations, des jeux de rôles ou encore des projets de groupe.
- La méthode expérientielle : repose sur le fait qu'un stagiaire ne peut acquérir des connaissances que s'il agit et corrige son action. Il s'agit d'un apprentissage en conditions réelles (alternance)

Modalités et délais d'accès :

- Autofinancement ou via le CPF : délai de 15 jours à un mois suivant la programmation des sessions
- Financement par un OPCO : délai de deux mois
- Financement par une administration (pôle emploi, Région...) : délai de 10 semaines

Evaluation initiale :

Évaluation prédictive : questionnaire avant le début de la formation afin d'évaluer le niveau des stagiaires et adapter le contenu et la méthode en fonction des pré-acquis des stagiaires (exemple : adaptation pour les stagiaires en situation d'analphabétisation ou d'illectronisme).

PROGRAMME :

1. Comprendre l'intérêt de la prévention

- 1.1. Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- 1.2. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- 1.3. Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

2. Connaitre les risques de son métier

- 2.1. Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- 2.2. Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- 2.3. Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

3. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- 3.1. Connaitre le fonctionnement du corps humain
- 3.2. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- 3.3. Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

4. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- 4.1. Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- 4.2. Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- 4.3. Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

5. Proposer des améliorations de sa situation de travail

- 5.1. A partir des causes identifiées au cours de son analyse

5.2. En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

5.3. En prenant en compte les principes généraux de prévention

6. Faire remonter l'information aux personnes concernées

6.1. Identifier les personnes concernées

6.2. Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

7. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

7.1. Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

7.2. Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

8. Identifier les enjeux d'un accompagnement

8.1. Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille

8.2. Identifier les enjeux pour l'accompagnant

8.3. Identifier les enjeux pour l'établissement

9. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

9.1. Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels

9.2. Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

10. Analyser la situation d'un accompagnement

10.1. S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement

10.2. Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel

10.3. Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement

10.4. Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

11. Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

11.1. Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales

11.2. Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées

12. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

12.1. Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement

12.2. Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel

12.3. Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

Evaluations certificatives :

L'évaluation se fait individuellement sous forme de deux mises en situations (observer et analyser une situation de travail et cas pratique d'accompagnement à la mobilité).
Les grilles d'évaluations sont fournies par l'INRS. Un certificat d'acteur PRAP 2S est délivré après validation des compétences.
Les modalités d'évaluation sont imposées par l'INRS

Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit en situation de handicap ou non, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées répondant aux attentes :

Accessibilité pédagogique des formations :

Organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir

Organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire

Accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation

Adaptation des moyens de la prestation : accessibilité de la formation

Référents handicaps : Philippe Vantomme (agecoform@gmail.com)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page accessibilité-handicap de notre site web.
(fp2srin@gmail.com)

Groupes de 4 à 10 stagiaires

Après le PRAP 2S :

- Pas de passerelle vers une autre certification
- Possibilité de suivre (sous certaines conditions) la formation « formateur PRAP »

Durée de la formation : 4 jours (28 heures)

Formation avec intersession (les deux premiers jours sont suivis d'une intersession d'une durée variant d'une à deux semaines)

Tarif : 480 € par stagiaire